

FICHE D'INSCRIPTION — VIDE-GRENIERS

Association organisatrice : Gwelet Vo

Contact : gweletvobzh@gmail.com — 07 84 28 03 31

Lieu : Salle des sports de Missiriac — 56140

Date : Dimanche 10 mai 2026

Horaires d'ouverture au public : 8h00 — 18h00

Ouverture de la salle aux exposants : 6h30 (mise en place)

Entrée visiteurs : GRATUITE

Date limite d'inscription : 1 mai 2026

1) Coordonnées du participant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Email :

2) Pièce d'identité (obligatoire — registre réglementaire)Type : Carte nationale d'identité Passeport Permis de conduire

Numéro :

Délivrée le : Par :

3) Réservation de l'emplacement

Longueur souhaitée : mètres

 4 € le mètre AVEC table fournie 3 € le mètre SANS table

Nombre de tables :

Je reconnais que seuls des objets personnels et usagés peuvent être proposés à la vente.

4) Attestation sur l'honneur — Participants particuliers

Je soussigné(e) :

- ne vendre que des objets personnels et usagés,

- ne pas avoir participé à plus de deux manifestations similaires durant l'année civile,

- avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.

Fait à : Le :

Signature (Lu et approuvé) :

5) Organisation — Conditions et informations importantes

- Dépôt du matériel autorisé la veille selon les modalités définies par l'association.
- L'association Gwelet Vo décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation ou casse.
- Accès exposants dès 6h30 pour installation.
- Pour chaque inscription validée : un café et un gâteau offerts.
- L'entrée de la manifestation est gratuite pour les visiteurs.
- Toute arrivée après 8h00 pourra entraîner la réattribution de l'emplacement par l'organisateur.
- Aucun remballage ni départ anticipé avant 18h00 sans accord préalable de l'association organisatrice.
- L'utilisation d'un portant à vêtements personnel est autorisée. Dans ce cas, la tarification appliquée correspondra au tarif du mètre linéaire sans table, sous réserve du respect du métrage attribué par l'organisateur.
- Les chaises ne sont pas fournies par l'organisation.**

6) Rappel réglementaire — Interdictions

- vente d'objets neufs interdite,
- vente de nourriture, boissons ou produits alimentaires interdite,
- vente d'armes, animaux ou produits sexuels explicites interdite,
- installation sur la chaussée et usage de barbecues sur la voie publique interdits.

7) Partie réservée à l'organisateur — Registre officiel des vendeurs

Numéro d'emplacement :

Métrage attribué :

N° d'inscription au registre :

Montant réglé : €

Mode de paiement : Espèces Chèque

Observations :

Signature de l'organisateur :